



JURISADOM

LA VENTE D'UN LOT EN COPROPRIETE



Public Visé :

**Professionnels de
l'immobilier**

Prérequis : Aucun

OBJECTIFS

A la fin de la formation, l'apprenant sera capable de :

Identifier les obligations légales lors de la vente d'un lot en copropriété
Connaître les formalités de la vente
Sécuriser ses pratiques et éviter les contentieux

Durée : 1 jour (7h)

**Période : Toute au long
de l'année**

**Horaires : A définir avec
le client**

PROGRAMME

Le cadre juridique de la vente d'un lot de copropriété

Les limitations à la vente d'un copropriétaire
Le droit de préemption du locataire
Les limitations contenues dans le règlement de copropriété
La sauvegarde des intérêts du syndicat des copropriétaires
Les garanties de recouvrement des sommes dues au syndicat des copropriétaires
L'information du syndicat des copropriétaires
L'information du futur copropriétaire

Les informations obligatoires à transmettre à l'acquéreur

Le certificat de superficie de la loi Carrez
Le règlement de copropriété et ses actes modificatifs
Le carnet d'entretien de l'immeuble
L'état descriptif de division de l'immeuble et ses actes modificatifs
Les procès-verbaux des assemblées générales des trois dernières années
Les documents fixant sur l'état financier de la copropriété et du copropriétaire
Le budget prévisionnel, l'état et la répartition des charges
Le diagnostic technique global, le plan pluriannuel de travaux
Les conséquences de la non-production des documents sur le délai de réflexion
L'état daté délivré par le syndic de copropriété
Le certificat de l'article 20 du syndic

Les informations du syndic de copropriété

La notification du projet de vente conforme aux dispositions de la loi ALUR
La notification du changement de propriétaire sans délai
L'avis de mutation à défaut de production du certificat de l'article 20
Identifier la répartition des charges de copropriété
Les répartitions conventionnelles prévues au compromis sous-seing privé
L'opposabilité au syndic de copropriété

**Les plus JURISADOM : Formation concrète construite sur la pratique et les situations
concrètes rencontrées par VOTRE entreprise**

**Modalité : Présentiel
intra entreprise**

Rythme : Continu

Lieu : Sur site Client

Coût de la formation

**880 Euros Nets de
Taxes/ jour formation**

**Formatrice diplômée,
spécialisée en droit
immobilier**

Moyens pédagogiques

**Remise d'un support et
accès à un espace
pédagogique en ligne**

**Pédagogie active et
participative**

Suivi d'exécution

**Signature des feuilles
d'émargement par demi-
journée par les stagiaires
et le formateur.**

**Salle de formation
équipée**

Méthodes d'Evaluation

**Evaluation à chaud et à
froid à 45 jours**

**Questionnaire de
satisfaction et une
attestation individuelle
de formation**

Renseignements

Me Christelle CHAPUIS

**4 rue Marconi 57000
METZ**

06.46.50.75.61

jurisadom@gmail.com

JURISADOM

SASU au capital de 6000€

Siren : 804 359 131

**Déclaration d'activité :
41570342857**

Code NAF : 8559A